

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 15 MARS 2021
Réunion spéciale**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue par visioconférence, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présentes :

Mme Nathalie Naud, greffière et directrice générale adjointe et Mme Francine Hébert, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 25. Le maire, M. Denis Langlois, souhaite la bienvenue à tous.

LÉGISLATION

72-15-03-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

- 1- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2- **LÉGISLATION**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3- **ADMINISTRATION**
 - 3.1 Autorisation de signature des chèques par Mme Francine Hébert
- 4- **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 4.1 Choix de l'évaluateur pour réaliser l'évaluation du lot 4 910 208 de la rue Piché
 - 4.2 Dossier lot 4 910 298 — Rue Lefebvre
- 5- **LOISIRS — SPORTS — CULTURE — FAMILLE — VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 5.1 Plateforme Qidigo — Autorisation de signature pour paiement en ligne
- 6- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADMINISTRATION

73-15-03-21

AUTORISATION DE SIGNATURE DES CHÈQUES PAR MME FRANCINE HÉBERT

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'autoriser Mme Francine Hébert, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, à signer les chèques en remplacement de Mme Nancy Clavet.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

74-15-03-21

CHOIX DE L'ÉVALUATEUR POUR RÉALISER L'ÉVALUATION DU LOT 4 910 208 DE LA RUE PICHÉ

CONSIDÉRANT QUE le 2 mars 2021 une demande de permis de lotissement a été adressée à la municipalité afin de remplacer le lot 4 910 208 par les lots 6 430 010 et 6 430 011;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement de lotissement # 399-12, une contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels s'applique aux opérations cadastrales effectuées sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 3.2.5.2 le propriétaire doit, aux choix du conseil :

- **S'ENGAGER** à céder gratuitement à la Municipalité une superficie de terrain équivalent à 5 % du terrain compris dans le plan ou faisant l'objet de la demande de permis de construction qui, de l'avis du conseil, convient à l'établissement ou à l'agrandissement d'un parc ou d'un terrain de jeux ou au maintien d'un espace naturel;
- **VERSER** une somme équivalente à 5 % de la valeur du terrain compris dans le plan ou faisant l'objet de la demande de permis de lotissement;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 910 208 a déjà fait l'objet d'une contribution pour fins de parcs lors de sa création et qu'il y a lieu de tenir compte des contributions antérieures;

CONSIDÉRANT QU'à cet effet, seul le lot 6 430 011 fera l'objet d'une contribution;

CONSIDÉRANT QUE pour déterminer la valeur du lot 6 430 011, il importe de faire appel à un évaluateur;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs soumissions ont été demandées auprès d'évaluateur de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement que le conseil municipal mandate l'entreprise Genest et associés, évaluateurs agréés, à réaliser l'évaluation du lot 6 430 011 au coût de 650 \$ plus les taxes applicables, tel qu'il appert dans la soumission reçue le 9 mars 2021.

DOSSIER LOT 4 910 298 – RUE LEFEBVRE

Le lot 4 910 298 bénéficie d'un droit acquis. Des vérifications seront faites à savoir si ce lot est desservi par les services d'aqueduc et d'égout.

LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

75-15-03-21

PLATEFORME QIDIGO – AUTORISATION DE SIGNATURE POUR PAIEMENT EN LIGNE

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'autoriser Mme Nathalie Paquet à signer les autorisations nécessaires au paiement en ligne de la plateforme Qidigo.

76-15-03-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21 h 07.

Monsieur Denis Langlois
Maire

Madame Francine Hébert
Directrice générale par intérim
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.